

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

**SIEF : Syndicat Intercommunal
des Eaux du Foulon (06)**
Place du Petit Puy

06130 Grasse

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon, Contact : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon, Service de la commande publique 1 place du 24 août, 06130 Grasse, FRANCE. Tél. : +33 497055138. Fax : +33 497055151. Courriel : marches.publics@sief-foulon.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <http://www.ville-grasse.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Syndicat Intercommunal des Eaux du Fou Hôtel de Ville 1 place du 24 août BP 12069 bureau N°6 - 2ème étage , Contact : Service de la commande publique, 06130 GRASSE, FRANCE. Tél. +33 497055138. Courriel : marches.publics@sief-foulon.fr. Fax +33 497055151. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.ville-grasse.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**Par voie électronique à l'adresse :** <http://www.marches-securises.fr>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé : EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU SYSTEME FOULON****II.1.2) Code CPV principal**

41110000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte**EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU SYSTEME FOULON****II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

41110000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : CANAL DU FOULON**II.2.4) Description des prestations****EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU SYSTEME FOULON**

- La surveillance du système foulon ;
- L'entretien et l'exploitation des ouvrages du système foulon ;
- L'astreinte et la télésurveillance 24h/24, 365j par an du système foulon ;
- L'information et l'assistance du SIEF ;

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 et R. 2143-16 du Code de la commande publique ;
· Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
· Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

· Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

· Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
· Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres et techniciens de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat
· Liste des prestations exécutées pour de l'exploitation de réseau d'adduction d'eau au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
· Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION**

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 26 avril 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 26 avril 2021 - 14:00

Lieu : Service de la commande publique.

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, conformément au chapitre II « Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables » « section 1 » du code de la commande publique.

Modification du contrat

Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV « Modification du marché » du Code de la commande publique.

Dématérialisation des échanges pendant l'exécution des prestations

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les correspondances entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire seront réalisés par voie dématérialisée au moyen de l'envoi d'un courriel avec accusé de réception.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit lorsqu'il l'estime nécessaire de transmettre ses correspondances par l'envoi papier en recommandé avec accusé de réception.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1-Prix 40%

2-Valeur technique 60% (2.1 - Moyens humains et matériels pour exécuter le marché 10%; 2.2 - Modalités organisationnelles pour l'exploitation du service (contrôles, analyses, supervision/télégestion, communication avec le maître d'ouvrage) et pour l'astreinte 20%; 2.3 – Méthodologie pour l'optimisation du système Foulon, l'amélioration du rendement, l'efficacité hydraulique... 30%)

Le marché est conclu pour une période d'un an (renouvelable trois fois) hors période de tuilage, à compter de la date mentionnée de la notification du marché.

Une période supplémentaire préalable de tuilage de 15 jours (quinze jours) est incluse dans le cadre du présent marché. Durant la

période de tuilage, l'exploitant affectera un agent technique à mi-temps afin d'assurer la transition avec l'ancien exploitant. Durant cette période de tuilage, les coûts d'exploitation qui lui incombent au titre du contrat en cours resteront assurés par l'ancien exploitant.

L'exploitation du réseau secondaire et des ouvrages communaux de de Bar sur Loup, Châteauneuf-Grasse et de Valbonne démarre au 01/07/2021. L'exploitation du réseau secondaire du Grasse, d'Opio et du Rouret démarre au 01/01/2022.

Reconduction

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent 18 AVENUE DES FLEURS - CS 61039 , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 489978602. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif de règlement amiable Boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Le tribunal territorialement compétent 18 AVENUE DES FLEURS - CS 61039 , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 489978602. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 mars 2021